



DOM'80

Ce standard bancaire concernant l'échange électronique dans le cadre de DOM'80 (encaissement de factures domiciliés) entre institutions financières et clients décrit:

- les recouvrements et remboursements ;
- les ouvertures et révocations.

TABLE DES MATIERES

1. Structure générale	2
2. Recouvrements/remboursements (lay-out 180)	3
3. Recouvrements/remboursements (lay-out 128)	6
4. Ouvertures et révocations (lay-out 128)	9
Annexe 1 : Aperçu des codes.....	15

Deze standaard bestaat ook in het Nederlands.
This standard is also available in English.



1. Structure générale

Un fichier ne peut contenir que :

- des demandes d'ouvertures de domiciliation pour un seul numéro d'identification de créancier.
- des recouvrements et des remboursements pour un seul créancier, pour une seule date pivot souhaitée.

Chaque fichier contient un seul enregistrement de début avec les données d'identification, un seul enregistrement de fin avec les données de contrôle et autant d'enregistrements de données qu'il y a soit de demandes d'ouvertures de domiciliation, de recouvrements et de remboursements.

Les télécommunications sont la méthode standard d'échange.

Le layout 180 sera supprimé à terme. Le layout 128 doit être utilisé pour les nouveaux développements.



2. Recouvrements/remboursements (lay-out 180)

2.1. Enregistrement de début

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 0 (annexe 1.1).
2 - 7	6	N	Date de création (annexe 1.3).
8 - 13	6	AN	Blancs.
14 - 19	6	N	Date pivot souhaitée (annexe 1.3).
20 - 22	3	N	Numéro de code de l'institution financière (institution centralisatrice).
23 - 24	2	N	Code de l'application : 02.
25 - 34	10	AN	Numéro de référence du fichier
35 - 45	11	N	Numéro d'identification du remettant : Numéro d'entreprise (0-10N) ou Numéro de T.V.A. (00-9N) numéro d'immatriculation national (11N)
46 - 56	11	N	Numéro d'identification du créancier : Numéro d'entreprise (0-10N) ou Numéro de T.V.A. (00-9N) numéro d'immatriculation national (11N)
57 - 68	12	N	Numéro de compte du créancier.
69	1	AN	Code version : 5 (annexe 1.5).
70	1	AN	Si double : D, sinon un blanc.
71 - 180	110	AN	Blancs.



2.2. Enregistrement de données

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 1 (annexe 1.1).
2 - 7	6	N	Numéro de séquence de l'enregistrement : commence par 000001 et est augmenté d'une unité par opération.
8 - 19	12	N	Numéro de domiciliation.
20	1	N	Code nature : 0 : encaissement; 1 : remboursement.
21 - 32	12	N	Montant de la facture (les deux dernières positions de la zone montant représentent des cents).
33 - 58	26	AN	Nom du créancier.
59 - 73	15	AN	Communication au payeur, 1ère partie.
74 - 88	15	AN	Communication au payeur, 2e partie.
89 - 100	12	N	Référence du créancier ou zéros. Les deux derniers chiffres de cette référence forment le nombre contrôle des dix premiers chiffres.
101 - 180	80	AN	Blancs.



2.3. Enregistrement de fin

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 9 (annexe 1.1).
2 - 8	7	N	Nombre de recouvrements.
9 - 20	12	N	Montant total des recouvrements.
1 - 35	15	N	Total des numéros de domiciliation pour les recouvrements.
36 - 42	7	N	Nombre de remboursements.
43 - 54	12	N	Montant total des remboursements.
55 - 69	15	N	Total des numéros de domiciliation pour les remboursements.
70	1	N	Code fichier multiple (annexe 1.6) : 1 ≠ dernier fichier; 2 = dernier fichier.
71 - 180	110	AN	Blancs.



3. Recouvrements/remboursements (lay-out 128)

3.1. Enregistrement de début

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 0 (annexe 1.1).
2 - 5	4	N	Zéros.
6 - 11	6	N	Date de création (annexe 1.3).
12 - 14	3	N	Numéro de code de l'institution financière (institution centralisatrice).
15 - 16	2	N	Code de l'application : 02.
17 - 26	10	AN	Numéro de référence du fichier
27 - 37	11	N	Numéro d'identification du remettant : Numéro d'entreprise (0-10N) ou Numéro de T.V.A. (00-9N) numéro d'immatriculation national (11N)
38 - 48	11	N	Numéro d'identification du créancier : Numéro d'entreprise (0-10N) ou Numéro de T.V.A. (00-9N) numéro d'immatriculation national (11N)
49 - 60	12	N	Numéro de compte du créancier.
61	1	AN	Code version : 2 ou 5 (annexe 1.5).
62	1	AN	Si double : D, sinon un blanc.
63 - 68	6	N	Date pivot souhaitée (annexe 1.3).
69 - 128	60	AN	Blancs.



3.2. Enregistrement de données

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 1 (annexe 1.1).
2 - 5	4	N	Numéro de séquence : commence par 0001 et augmente d'une unité par opération (après 9999, indiquez 0000, 0001, 0002...).
6 - 17	12	N	Numéro de domiciliation.
18	1	N	Code nature : 0 = recouvrement; 1 = remboursement.
19 - 30	12	N	Montant de la facture (les deux dernières positions de la zone montant représentent des cents).
31 - 56	26	AN	Nom du créancier.
57 - 71	15	AN	Communication au payeur, 1ère partie.
72 - 86	15	AN	Communication au payeur, 2e partie.
87 - 98	12	N	Référence du créancier ou zéros Les deux derniers chiffres de cette référence forment le nombre contrôle des dix premiers chiffres.
99 - 128	30	AN	Blancs.



3.3.Enregistrement de fin

Positions	Longueur	Type	Contenu
1	1	N	Identification de l'enregistrement : 9 (annexe 1.1).
2 - 5	4	N	Nombre de recouvrements (les 4 dernières positions les moins significatives – exemple : 2523 en cas de 12.523 recouvrements).
6 - 17	12	N	Montant total des recouvrements.
18 - 32	15	N	Total des numéros de domiciliation pour les recouvrements (les 15 dernières positions les moins significatives).
33 - 36	4	N	Nombre de remboursements (les 4 dernières positions les moins significatives – exemple : 2523 en cas de 12.523 remboursements).
37 - 48	12	N	Montant total des remboursements.
49 - 63	15	N	Total des numéros de domiciliation pour les remboursements (les 15 dernières positions les moins significatives).
64 - 128	65	AN	Blancs.



4. Ouvertures et révocations (lay-out 128)

A. STADE CREANCIER → BANQUE DOMICILE

4.1. Enregistrement de début

1	1	N	Enregistrement de début = 0 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	Date de création du fichier (JJ/MM/AA)
8 - 14	7	AN	Blancs
15 - 16	2	N	Code application : 70
17 - 19	3	AN	Blancs
20 - 22	3	N	N° de code du destinataire (code banque domicile)
23 - 24	2	AN	Blancs
25 - 34	10	AN	Référence du fichier
35 - 45	11	N	N° d'identification du créancier
46	1	N	Code de communication = 1 (créancier vers la banque domicile)
47	1	AN	Code de version = 1
48	1	AN	Code duplicata : D ou blanc
49 - 128	80	AN	Blancs



4.2. Enregistrement de données

1	1	N	Enregistrement de données = 1 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	Numéro de séquence (commence par 000001)
8 - 26	19	AN	N° de référence ou d'abonné
27 - 38	12	N	N° de compte du payeur Obligatoire si code nature = 1 Zéros si code nature = 2
39 - 50	12	N	N° de domiciliation si code nature = 2 Zéros si code nature = 1
51	1	N	Code nature : - ouverture = 1 - révocation = 2
52	1	N	Code origine : - créancier = 1
53 - 78	26	AN	Nom du débiteur
79 - 104	26	AN	Adresse du débiteur
105 - 108	4	AN	Code postal du débiteur
109 - 128	20	AN	Blancs

4.3. Enregistrement de données (suite)

1	1	N	Enregistrement de données = 2 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	N° de séquence de l'enregistrement (commence par 000001)
8 - 29	22	AN	Domicile du débiteur
30 - 128	99	AN	Blancs

4.4. Enregistrement de fin

1	1	N	Enregistrement de fin = 9 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	Nombre de demandes d'ouverture et/ou de révocation
8 - 22	15	N	Somme des numéros de compte



23 - 37	15	N	Somme des numéros de domiciliation
38	1	N	Code fichier multiple (annexe 1.6)
39 - 128	90	AN	Blancs



B. BANQUE DOMICILE → CREANCIER

4.5. Enregistrement de début

1	1	N	Enregistrement de début = 0 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	Date de création du fichier (JJ/MM/AA)
8 - 14	7	AN	Blancs
15 - 16	2	N	Code application : 70
17 - 19	3	AN	Blancs
20 - 22	3	AN	Blancs
23 - 24	2	AN	Blancs
25 - 34	10	AN	Référence du fichier
35 - 45	11	N	N° d'identification du créancier
46	1	N	Code de communication = 2 (banque domicile vers créancier)
47	1	AN	Code version = 1
48	1	AN	Code duplicata : D ou blanc
49 - 128	80	AN	Blancs



4.6. Enregistrement de données

1	1	N	Enregistrement de données = 1 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	N° de séquence de l'enregistrement (commence par 000001)
8 - 26	19	AN	N° de référence ou d'abonné (facultatif)
27 - 38	12	N	N° de compte du payeur si code nature = 1 + code d'origine = 1 Zéros dans tous les autres cas
39 - 50	12	N	N° de domiciliation Zéros en cas de refus avec code nature = 1
51	1	N	Code nature : - ouverture = 1 - révocation = 2 - demande de copie par la banque domicile = 3
52	1	N	Code origine : - créancier = 1 - banque domicile = 2
53	1	AN	Code refus : - acceptation = 0 - code inexistant = 1 - ouverture ou révocation automatique impossible pour institution domicile concernée = 2 - n° de compte ou de domiciliation inexistant = 3 - domiciliation refusée par la banque domicile = 4 - autres = 5 Blanc si code nature = 3
54 - 59	6	N	Date acceptation (JJ/MM/AA) Code nature = 1 : date à partir de laquelle le premier encaissement est autorisé Code nature = 2 : date de révocation Code nature = 3 : date de la demande d'une copie par la banque domicile Code refus ≠ 0 : zéros
60 - 85	26	AN	Code nature = 1 of 2 : nom payeur Code nature = 3 : nom banque domicile (B.D.)
86 - 111	26	AN	Code nature = 1 of 2 : adresse payeur Code nature = 3 : adresse B.D.
112 - 115	4	N	Code nature = 1 of 2 : code postal du payeur ou si Code nature = 3 : code postal B.D.
116 - 124	9	N	Zéros ou code nature = 3 : n° de fax de l'B.D.
125 - 128	4	AN	Blancs



4.7. Enregistrement de données (suite)

1	1	N	Enregistrement de données = 2 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	N° de séquence : idem que celui de l'enregistrement de données qui précède immédiatement
8 - 29	22	AN	Code nature = 1 ou 2 : domicile payeur Code nature = 3 : domicile banque domicile
30 - 55	26	AN	Code nature = 1 et code origine = 2 Et payeur ≠ débiteur ou code nature = 2 et code origine = 1 : nom débiteur
56 - 81	26	AN	Code nature = 1 et code origine = 2 Et payeur ≠ débiteur ou code nature = 2 et code origine = 1 : adresse débiteur
82 - 85	4	N	Code nature = 1 et code origine = 2 Et payeur ≠ débiteur ou code nature = 2 et code origine = 1 : code postal débiteur
86 - 107	22	AN	Code nature = 1 et code origine = 2 Et payeur ≠ débiteur ou code nature = 2 et code origine = 1 : code postal débiteur
108 - 120	13	AN	Référence banque domicile
121 - 128	8	AN	Blancs

4.8. Enregistrement de fin

1	1	N	Enregistrement de fin = 9 : identification de l'enregistrement
2 - 7	6	N	Nombre d'enregistrements
8 - 22	15	N	Somme des n° de domiciliation
23 - 37	15	N	Somme des n° de compte
38 - 128	91	AN	Blancs



Annexe 1 : Aperçu des codes

1. Code enregistrement

0 : enregistrement de début : contient les données d'identification.

1-8 : enregistrements de données : contiennent les données concernant chaque opération.

9 : enregistrement de fin : contient les données de contrôle.

2. Code nature

- Pour l'application code 02

0 : encaissements.

1 : remboursements.

- Pour l'application code 70

1 : ouverture

2 : révocation

3 : demande de copie par la banque domicile

3. Code date

Structure : JJMMAA.

4. Code langue

0 : non communiqué.

1 : néerlandais.

2 : français.

3 : allemand.



5. Code version

Ce code indique la version du protocole à laquelle l'institution financière ou le client se conforme pour la confection des lay-out.

Encaissements ou remboursements :	version 5
Ouvertures et révocations :	version 1

6. Code fichier multiple

Ce code figure dans l'enregistrement de fin dans le cas où le support contient plusieurs fichiers:

1 ≠ dernier fichier;

2 = dernier fichier.

7. Motif du refus

1 = Domiciliation révoquée ou inexistante;

2 = Autre

D = Payeur pas d'accord

E = N° de domiciliation relié à un numéro d'identification d'un créancier différent.

L'utilisation des codes, D et E est facultative.